

La lettre du réseau «Egalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'enseignement supérieur agricole»

Edito

L'égalité des chances, sujet actuellement fortement médiatisé, a toujours été pour nos écoles une préoccupation essentielle, liée à l'origine de notre mission : la formation d'Ingénieurs en agriculture.

Concrètement cette exigence nous a conduit, étant des établissements privés, à avoir le souci permanent de développer des solutions de financement des scolarités afin que ce critère ne soit pas handicapant pour les candidats à nos écoles, quel que soit leur milieu d'origine.

Résultat, à ce jour, 30% de nos étudiants sont boursiers et de nombreux autres bénéficient de facilités de paiement négociées avec nos partenaires bancaires.

Egalité des chances aussi dans le développement de l'apprentissage qui concerne jusqu'à 16% de nos étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} années.

Egalité des chances encore lors de la mise en place de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : deux personnes suivies dans nos écoles sont aujourd'hui diplômées Ingénieur.

Tout naturellement, nous avons donc rejoint début 2005, le réseau Un=Une initié par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Le diagnostic chiffré, que nous vous présentons aujourd'hui concernant les écoles de la FESIA, montre que l'égalité des chances se décline également entre les hommes et les femmes dans nos établissements : une équité quasi parfaite au niveau de nos élèves-ingénieurs ; une féminisation déjà forte et en progression dans le corps enseignant, un pourcentage d'hommes plus important que dans les établissements publics dans les filières administratives et techniques, traditionnellement très féminisées ; un taux de CDI en faveur de la population féminine.

Certes, il reste des efforts à faire, en particulier au niveau des équipes dirigeantes mais le recrutement en 2004 d'une Secrétaire Générale à la FESIA est un signe clair que le chemin est initié.

Sophie Charpin
Secrétaire Générale de la FESIA

La place des femmes et des hommes dans les écoles d'enseignement supérieur agricole privé

Le Ministère de l'Agriculture, dans le cadre d'un programme co-financé par le FSE, a mis en place en janvier 2004, un réseau de correspondants « Egalité des chances entre les femmes et les hommes » dans les écoles de l'enseignement supérieur agronomique public. En décembre 2005, le numéro spécial de la lettre d'information du réseau, « Un=Une », présentait un état des lieux chiffré concernant la place des femmes et des hommes dans les 19 écoles d'enseignement supérieur agricole public.

En 2005, le réseau s'est élargi aux correspondants des cinq écoles d'enseignement supérieur agricole privées fédérées dans la FESIA (Fédération des Ecoles Supérieures d'Ingénieurs en Agriculture).

Ce numéro présente maintenant le même état des lieux réalisé dans ces 5 écoles. Il concerne la répartition des femmes et des hommes pour les étudiants/es, les enseignants/es et l'ensemble des personnels.

L'objectif de ce travail est de mieux connaître la place des unes et des autres dans nos écoles pour définir ensuite des actions à mener pour favoriser l'égalité des chances femmes/hommes dans l'éducation et le monde du travail.



Les cinq écoles d'enseignement supérieur agricole privé de la FESIA (Fédération des Ecoles Supérieures d'Ingénieurs en Agriculture).

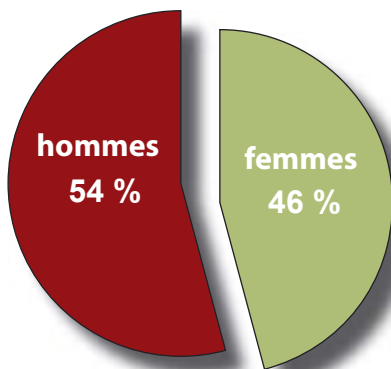
La FESIA forme des ingénieurs pour l'alimentation, l'agriculture et l'environnement, en cinq ans, après un baccalauréat scientifique, dont le diplôme est certifié par la Commission des Titres d'Ingénieur et par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Les étudiants sont admis directement après le bac, sur concours FESIC + dossier.

La plupart des écoles ajoute à cette procédure de recrutement un entretien dit « de motivation ».

Toutes les écoles pratiquent le recrutement direct ou parallèle en 2^{ème}, 3^{ème}, voire 4^{ème} année, pour des étudiants ayant obtenu un diplôme de niveau bac + 2 à bac + 4 à orientation biologique ou agricole.



Dans les écoles de la FESIA, l'équité entre les étudiants hommes et femmes est presque atteinte



Ecoles	% hommes	% femmes	Effectif au 01/01/2004
ESA Angers	57	43	607
EI PURPAN Toulouse	57	43	620
ISA Lille	42	58	557
ISARA Lyon	51	49	510
LASALLE Beauvais	62	38	640
TOTAL			2934

Cinq écoles : des taux de parité différents

Effectivement, les chiffres dans leur globalité montre une quasi équité dans ces cinq écoles d'enseignement supérieur privé. Toutefois, il existe des différences significatives entre écoles. Ainsi, l'ISA voit-il son taux d'étudiantes croître d'année en année alors que LaSalle Beauvais maintient de façon constante son taux d'étudiants masculins, le plus élevé des cinq écoles ; l'ESA et l'EI PURPAN, mais surtout l'ISARA s'approchent de l'équité parfaite. La situation géographique des écoles serait-elle un début d'explication ?

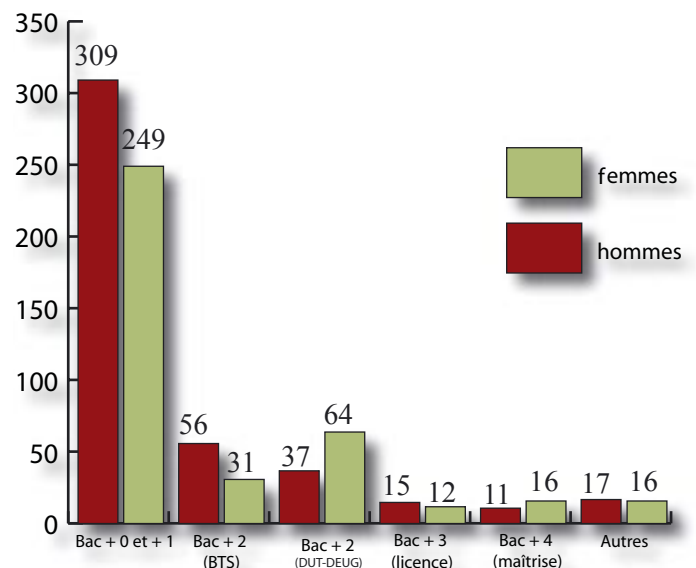
Les recrutements parallèles tendent à faire croître sensiblement le taux de féminisation

Il est à noter que les écoles de la FESIA recrutent la majorité de leurs étudiants après le bac. La répartition en 1^{ère} année d'étude est de **56% de garçons pour 44% de filles**. L'accroissement de la féminisation, certes très faible, s'explique en partie par le nombre d'étudiantes admises directement en 2^{ème} ou 3^{ème} année issues de filières plutôt biologiques. Quant aux étudiants directement admis après un BTS (plutôt de type agricole), ce sont à 64% des garçons.

Cette étude devrait très prochainement se poursuivre par l'exploitation des **catégories socio-professionnelles des familles**.

Il est fort probable qu'un nombre non négligeable d'étudiants des écoles de la FESIA ait un de ses deux parents travaillant dans le domaine de l'agriculture.

RÉPARTITION FEMMES/HOMMES PAR TYPE D'ADMISSIONS TOUT AU LONG DU CURSUS



Méthodologie

Le recueil des données est le résultat du travail des **correspondants du réseau** dans chaque école en relation avec la secrétaire générale de la FESIA.

Les chiffres présentent l'état des lieux en **janvier 2004**.

Pour les étudiants/es, ils concernent les étudiants inscrits en formation initiale aboutissant à un diplôme Bac+5 minimum.

Pour les personnels, enseignants et non enseignants, la classification a été effectuée à partir de la **convention collective** les régissant ce qui rend parfois difficile la distinction entre filière technique et administrative, de même, pour la distinction entre enseignants-chercheurs et autres enseignants.

Comparaisons avec les étudiants des écoles de l'enseignement supérieur agricole public

Sur un effectif de 7 327 étudiants inscrits en formation initiale du cursus d'ingénieur :

- 4 434 sont des femmes (61%)
- 2 893 sont des hommes (39%).

Les recrutements effectués sur concours ENSA, ENIT et ENV sont plutôt féminisés alors que les autres voies de recrutement (parallèles) sont plus masculinisées.

Source : UN=UNE / Décembre 2005



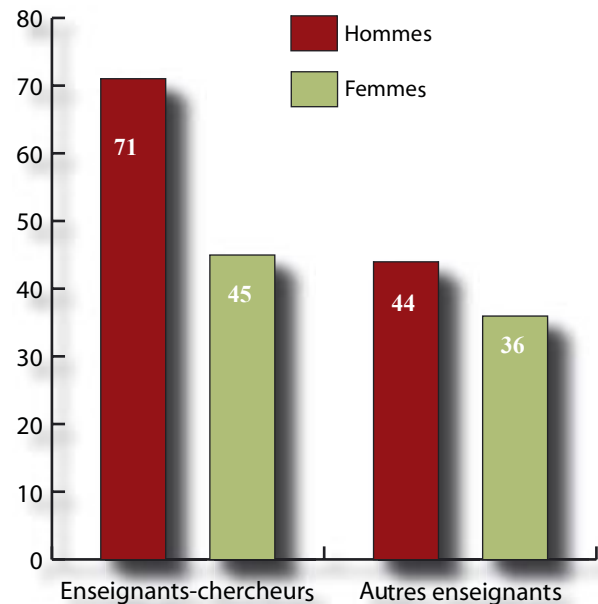
Les enseignants : une féminisation en marche

Cette catégorie regroupe les enseignants permanents des écoles de la FESIA : enseignants-chercheurs, docteurs, avec ou non une HDR, universitaires, ou ingénieurs agro/agri, enseignants de langue soit 196 personnes. Le taux d'encadrement des étudiants (nombre d'étudiants/ nombre de permanents) est de 15.6 contre 8.7 pour les écoles agronomiques et vétérinaires. Cet écart s'explique par le fait que les écoles de la FESIA font appel à des vacataires pour assurer une partie des enseignements et cela, tout au long du cursus.

Les femmes représentent 41% des effectifs des enseignants. Elles travaillent plus fréquemment à temps partiel que leurs collègues masculins (27%/17%). Le travail à temps partiel des hommes est en lien avec l'âge, car un certain nombre d'entre eux ont choisi une cessation progressive d'activité.

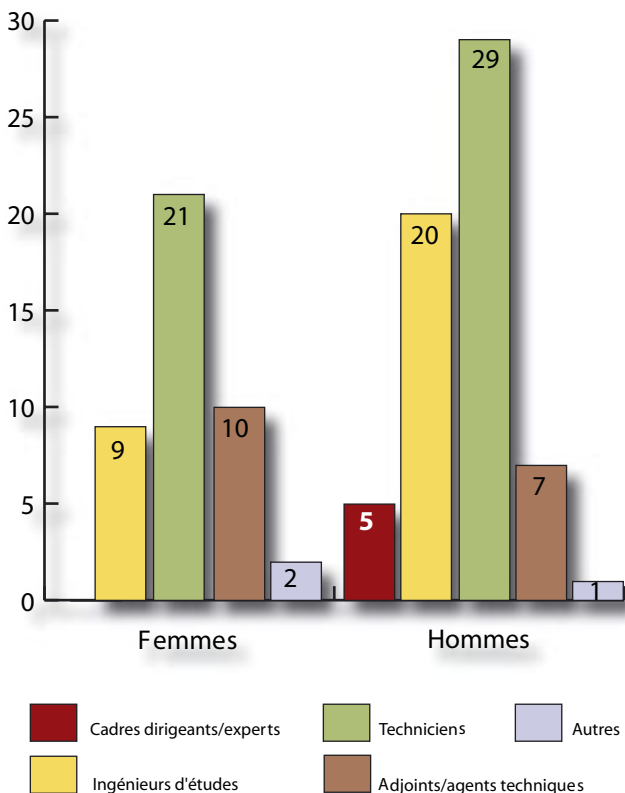
Les femmes sont plus jeunes que les hommes

54% de femmes ont moins de 40 ans contre 38% pour les hommes. 26% des hommes ont plus de 55 ans contre 7% des femmes. Dans la catégorie **des enseignants-chercheurs, les femmes de moins de 40 ans représentent plus de la moitié des effectifs (57%)** contre seulement 28% chez les hommes. A l'instar de ce que l'on observe dans les écoles agronomiques et vétérinaires, le personnel enseignant des écoles de la FESIA se féminise.



Les personnels techniques et administratifs

La fonction technique : des personnels jeunes



Près d'une personne sur deux a moins de 40 ans. Mais les femmes sont deux fois moins présentes dans la catégorie « ingénieurs d'étude » et il n'y a aucune femme dans celle des cadres dirigeants !

Les écoles de la FESIA emploient 104 personnes dans la filière dite « technique », **majoritairement des hommes (59 %)**. Cette filière comprend des cadres dirigeants, des ingénieurs/es chargés/es d'études, des techniciens /nes et adjoints et agents techniques. Les taux de CDI y sont très importants, tant pour les hommes (92 %) que pour les femmes (95 %).

La catégorie la plus nombreuse (femmes et hommes) est celle des **techniciens avec 49% des effectifs**.

Le plus grand écart dans la parité apparaît **dans la catégorie ingénieurs d'études dans laquelle les hommes sont deux fois plus représentés que les femmes**.

Seuls, 4,8 % sont des cadres dirigeants et tous sont des hommes.

TEMPS PARTIEL

Les femmes sont à 45 % à temps partiel, principalement dans la catégorie adjoints et agents techniques.

AGE

Ce personnel technique est relativement jeune : 49 % ont moins de 40 ans, 38 % ont entre 40 et 55 ans.

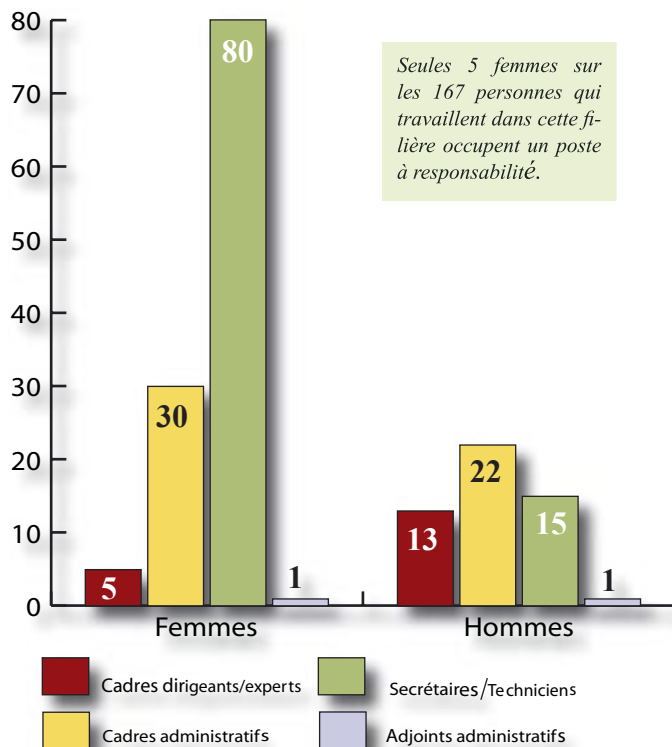
Les hommes sont plus âgés globalement dans l'ensemble de ces catégories.

La catégorie « cadres dirigeants » ne comporte aucune femme.



Les personnels techniques et administratifs

Dans la fonction administrative, les femmes sont deux fois plus nombreuses et plus jeunes que les hommes



Note méthodologique

La différenciation entre fonction technique et fonction administrative, par similitude avec les catégories de fonctionnaires présentes dans l'enseignement public s'est révélée difficile. La répartition entre les deux filières a été faite avec l'aide des services des ressources humaines des écoles.

À venir...

En 2000, une convention pour « l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif » a été signée par trois ministères dont le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Six ans après, huit ministères (dont toujours le Ministère de l'Agriculture) sont signataires d'une nouvelle convention.

Cet état des lieux chiffré dans l'enseignement supérieur agricole public et privé s'inscrit bien dans les axes de travail définis par ces conventions, en particulier, « accroître les données statistiques dans les différentes filières d'enseignement et de recherche et en assurer une diffusion élargie ».

Le prochain numéro de « Un=Une » à paraître en avril 2007, présentera le résultat d'une étude sur les aspirations de nos étudiants/es quant à leur futur métier à leur entrée dans nos écoles.

Ce travail qui s'accompagnera d'une analyse des pratiques d'accompagnement de leur projet professionnel rejoint le premier objectif assigné dans la convention : « Améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons pour une meilleure insertion dans l'emploi ...elle vise à permettre aux filles et aux garçons de sortir de tout déterminisme sexué de l'orientation, pour laquelle les aspirations et les compétences doivent prévaloir.

Cet objectif implique un travail en direction des jeunes, élèves et étudiants, mais également des parents et de l'ensemble de la communauté éducative, ainsi qu'avec les branches professionnelles, afin que l'information délivrée sur les filières de formation et les métiers encourage filles et garçons à suivre de nouveaux parcours. »

Chantal Véleine

Chargée de mission nationale

En 2004/2005, **167 personnes** travaillaient dans cette filière dans les cinq écoles de la FESIA, **majoritairement des femmes (116 pour 51 hommes)**, majoritairement en CDI (99% des femmes et 90% des hommes). Sont comptabilisés dans cette filière les cadres dirigeants, les cadres administratifs, les secrétaires et les adjoints administratifs.

La catégorie la plus représentée est celle des secrétaires et techniciens avec 57 % des effectifs suivie par celle des cadres administratifs (31 %) et celle des cadres dirigeants (10,8 %)

AGE

56 % des femmes en CDI ont moins de 40 ans pour 30 % pour les hommes. Ceux - ci sont donc globalement plus âgés : cette tendance est notamment très significative au niveau des cadres dirigeants (quasiment 40 % ont plus de 55 ans). A l'inverse **les quelques cadres dirigeants femmes ont toutes moins de 40 ans.**

TEMPS PARTIEL

21 % des femmes travaillent à temps partiel, majoritairement dans la catégorie des Secrétaires et Techniciens. Plus les responsabilités augmentent, moins le temps partiel apparaît. Les hommes choisissent également à 14 % le temps partiel, principalement les cadres administratifs en raison de leur âge plus important.

Lettre du réseau «Egalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'enseignement supérieur agricole». Numéro 5 - Mars 2007

Directrice de la publication : Chantal Véleine.

Mise en page : Elisabeth Leroy

Groupe de travail :

Sophie Charpin, Cécile Heuzey (FESIA), Annie Sigwalt (ESA Angers), Pascale Rigaud (EI PURPAN), Guislaine Debosque (ISA Lille), Annie Dufour (ISARA Lyon), Isabelle Dupont (LaSalle Beauvais).

Impression : L'Imprimeur.com (63200 Riom).

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2007

ISSN : 1773-2395

Contact : Chantal Véleine

SupAgro Montpellier

2 place Viala - 34060 Montpellier

Tél. 04 99 61 27 39

veleine@supagro.inra.fr